



**Suite aux annonces du Ministre de l'Education nationale du 23 août 2007 ,**

## **Déclaration du Secrétaire général de la FNEC FP FO**

*Alors que les instances de la FNEC FP FO et de ses syndicats se réunissent dans les jours qui viennent, l'interview du Ministre de l'Education nationale dans le Paris Match du 23 août 2007 amène le secrétaire général de la Fédération FO, François CHAINTRON à faire la déclaration suivante :*

« A quelques jours d'une rentrée forcément difficile du fait des milliers de fermetures de classes et de sections, les personnels de l'Education nationale n'avaient pas besoin en plus de l'annonce de 11000 suppressions de postes envisagées dans le cadre du Budget 2008.

Ils méritent, en revanche, d'être soutenus dans leur lourde tâche et attendent de leur Ministre qu'il revienne, au contraire, sur les suppressions de postes procédant de la LOLF pour 2007, à l'origine de ces difficultés, aux conséquences incalculables pour des centaines de milliers d'élèves. Sur ce point, le Ministre est totalement silencieux.

Rappelons que depuis 15 ans plus de 7000 écoles primaires ont disparu. Depuis 2004, près de 25 000 postes ont été supprimés dans le secondaire. Le budget 2007 aboutit à la suppression de 7000 suppressions d'emploi dans le second degré et de 400 administratifs pour ce 1<sup>er</sup> septembre.

Selon le Ministre, toutes les catégories de personnels seraient touchées : « cadres, agents techniques, ou administratifs ». On imagine bien comment le système de l'évaluation de ces personnels permettrait de faire pression individuellement sur chacun d'entre eux pour leur faire accepter un alourdissement de leur charge de travail compte tenu de la diminution du nombre de collègues.

Dans la plupart des cas, le fonctionnement des lycées professionnels, des collèges, des lycées est, à cette rentrée, au bord de l'asphyxie, sans parler des services déconcentrés et de l'administration centrale elle-même en voie de démantèlement.

Les familles imaginent avec angoisse ce que représenterait pour leurs enfants la réduction des heures d'enseignement et des options dans le secondaire annoncée par monsieur Darcos qui cite l'OCDE organisme supranational pour lequel, comme pour l'Union européenne, l'école serait un « service d'intérêt général », se pliant aux lois de la concurrence et de la privatisation.

Faut-il considérer comme une fatalité que nos jeunes n'aient plus le droit d'apprendre dans le service public d'enseignement la plupart des langues vivantes ?

Faut-il interdire aux étudiants de s'inscrire dans ces filières ? Faut-il, comme c'est prévu dans les réformes de gestion des fonctionnaires, imposer à des milliers de professeurs exerçant déjà dans des conditions difficiles, « à cheval » sur plusieurs établissements, ( le ministre cite ceux d'allemand et de portugais ) des plans de reconversions dans le cadre de la « fusion des corps » ?

De la même façon, sur un sujet que le Ministre n'aborde pas dans cet interview, ( or, la situation y est catastrophique ) faut-il accepter que l'Education nationale abandonne le sort de dizaine de milliers d'élèves handicapés aux « maisons du handicap » de la loi Montchamp en leur refusant les structures adaptées et spécialisées nécessaires pour leur assurer le droit à l'instruction ? La délégation interministérielle elle-même commence à se poser la question.

J'ai enregistré la reconnaissance par le Ministre de ce que nous ne cessons de répéter avec la FGF FO : les enseignants, comme d'ailleurs tous les fonctionnaires, ont perdu en pouvoir d'achat « 20% entre 1981 et 2004. » La réponse devrait être simple : comme le demande la Fédération FO des Fonctionnaires dont nous faisons partie, le gouvernement auquel appartient Monsieur Darcos doit ouvrir les négociations salariales pour augmenter le point d'indice pour tous et donc rattraper le pouvoir d'achat pour tous les fonctionnaires. Or, le Ministre de l'Education nationale annonce des discussions spécifiques sur les rémunérations des enseignants qui risquent de mettre en cause le caractère unique de la grille indiciaire de tous les fonctionnaires obtenu par nos anciens avec le statut général. En évoquant les « heures supplémentaires défiscalisées », monsieur Darcos se place dans une autre logique que celle du statut. Il déclare : « Le reste relève de la négociation avec les syndicats ».

Nous sommes prêts à négocier bien évidemment, mais nous voudrions savoir ce que recouvre ce terme : « le reste ». Pour revaloriser le « métier d'enseignant », il faut respecter le statut des enseignants, et notamment le décret de mai 1950 qui garantit pour les professeurs leur horaire hebdomadaire d'enseignement dans la discipline pour laquelle ils ont été diplômés, recrutés, formés et titularisés comme fonctionnaires d'Etat. C'est ce qui avait motivé les enseignants contre le décret De Robien et amené tous les syndicats à l'unité. Tel est le « soutien » que les enseignants attendent de leur Ministre pour être respectés. S'agit-il de cela ?

Nous demandons à rencontrer Monsieur Darcos de toute urgence et nous prenons contact avec les autres fédérations syndicales de l'enseignement. La rentrée est toute proche.

Le Ministre met en cause ce qu'il appelle des « filières sans débouché évident ». Or, lors du débat sur la loi sur l'autonomie des universités, de nombreux chercheurs et experts scientifiques ont rappelé qu'il est quasiment impossible de prévoir à l'avance l'adéquation entre les études et l'emploi. Au contraire, le Ministre de l'Education nationale établit lui-même le lien entre sa politique de réduction d'enseignements dans le secondaire et celle des LMD et de l'autonomie détruisant les diplômes nationaux, se traduisant dans les « amphis » par l'éviction d'un grand nombre d'étudiants.

Le congrès mondial de l'Internationale de l'Education, qui s'est tenu à Berlin fin juillet, a demandé en résolution d'urgence, le retrait de la loi sur les universités qui venait d'être adoptée en France, sur proposition d'organisations françaises affiliées unies : FO, syndicats FSU, UNSA Education, SNETAA. L'unité réalisée à Berlin sur des objectifs précis et communs doit pouvoir se poursuivre et s'élargir à Paris pour la restitution des moyens supprimés dès cette rentrée 2007 et contre les suppressions annoncées pour 2008. Il est certain que pour les personnels, la crédibilité d'une action c'est de vouloir gagner sur des situations concrètes, et pour une amélioration immédiate, dès avant cette rentrée 2007 : annulation des suppressions de postes, réouverture des classes et des sections dans chaque école, service, établissement.

Le ministre lui-même a souligné l'enjeu en rappelant que la rentrée concernait 12 millions d'élèves.

Nous sommes préoccupés par l'insistance du Ministre à envisager une « alarme sociale », à parler de la « continuité du service public » en cas de grève, c'est-à-dire le *service minimum* que notre congrès confédéral de Lille a condamné, comme toutes mesures remettant en cause le droit de grève. Nous y sommes opposés et nous l'avons dit au Président de la République le 11 juin dernier. Nous préférons, encore une fois, qu'on parle de négociations, de compromis positifs répondant aux revendications et ce dès cette rentrée sur les problèmes qui se posent dans les établissements.

Notre action s'inscrit dans l'engagement de notre Confédération, rappelé au congrès de Lille, pour la défense du service public laïque et républicain. Dans les départements, les syndicats de la FNEC FP FO sont à pied d'œuvre avec leurs Unions départementales interprofessionnelles pour défendre les revendications des personnels, défendre l'Ecole et chaque école.

Nous appelons nos syndicats à organiser dès maintenant si ce n'est pas déjà fait la réunion des adhérents, à planifier la syndicalisation, et à prévoir dès la pré-rentrée les AG des personnels afin de déposer les revendications précises et chiffrées à tous les niveaux. ».

Montreuil, le 23 août 2007